



Tout le personnel confronté à un usager agressif ou violent doit:

- Tenter la pacification pour éviter l'escalade de l'agressivité;
- Préserver la sécurité des autres personnes présentes dans l'environnement.

Le **code blanc** est lancé et l'équipe code blanc se rend en support à l'équipe initiale lorsque :

- La gestion pacifique (pacification) a été tentée par l'équipe initiale et qu'elle a échoué;
- L'usager demeure agressif / violent et constitue une menace pour le personnel, les usagers ou lui-même.

Le terme « code blanc zone chaude » désigne tout code blanc dans une zone TIÈDE ou une zone CHAUDE mais concerne également l'usager qui est en zone froide et en attente d'un résultat de dépistage COVID-19.

#### ÉQUIPE « CODE BLANC »

##### Infirmière responsable de l'usager

- Demeure responsable de l'usager et assure le déroulement optimal du code blanc;
- Décide de l'utilisation d'une mesure de contrôle selon la PRO-10022 *Utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle*.

##### Intervenants de l'équipe à code blanc :

- Infirmière ou infirmière auxiliaire santé mentale (SM);
- Préposé aux bénéficiaires (PAB) santé mentale;
- PAB urgence;
- PAB de l'unité;
- Agent de sécurité.

L'équipe à code blanc intervient selon les directives de l'infirmière responsable et apporte son soutien à celle-ci ainsi qu'au reste de l'équipe.

À chaque quart de travail, les ASI de la Santé mentale et de l'Urgence identifient les intervenants assignés à l'équipe « Code blanc » (préférentiellement ressource formée OMEGA). Cette équipe intervient en situation de « Code blanc » ou de « Code blanc zone chaude ». Il est possible que d'autres intervenants participent, mais ceux-ci ne sont pas assignés à l'équipe « Code blanc » minimalement requise.

#### ÉQUIPE SOIGNANTE DE L'UNITÉ

##### Infirmière assistante du supérieur immédiat

- Reste en soutien à l'infirmière de l'usager;
- S'assure du bon déroulement de l'intervention;
- Participe à la prise de décisions;
- S'assure que chaque intervenant a l'ÉPI requis.

##### Autres membres

- Sécurisent les autres usagers;
- S'assurent du bon fonctionnement de l'unité;
- Voient à la continuité des soins des autres usagers.

#### ÉPI ET MATÉRIEL NÉCESSAIRE

##### ÉPI requis code blanc « peu importe la zone »

- Blouse manches longues
- Masque de procédure (en précautions gouttelettes), sauf exception si usager en *Précautions aériennes*
- Visière de protection pleine grandeur jetable - 1009628 - COV-19;
- Gants

En situation de code blanc, port du même ÉPI en zone froide comme en zone chaude s'explique pour trois raisons :

1. La proximité dans l'intervention : contact rapproché durant l'intervention physique, crachats, gouttelettes, etc.;
2. Le retour en zone froide de certains intervenants habillés de leurs vêtements personnels et qui devront reprendre leurs soins aux usagers;
3. La COVID-19 en phase de transmission communautaire : certains usagers en zone froide pourraient être contagieux sans présenter de symptômes évidents.

Références : Hôpital Anna-Laberge (2014). Intervention d'urgence en situation d'agressivité : Code blanc à l'hôpital  
Hôpital du Suroît (2011). Plan d'urgence - Sinistre interne : Code blanc – Patient violent pour site Hôpital du Suroît

Direction émettrice	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Entrée en vigueur :	2020-04-24
AMC-DSIEU-6052 (2020-04)		Révision :	2020-05-07

### ÉPI ET MATÉRIEL NÉCESSAIRE (suite)

Chaque unité a la responsabilité d'assurer un accès rapide au matériel et à l'équipement de protection (ÉPI).

Utiliser la civière code blanc avec contentions aimantées 5 points au besoin.

Pour les intervenants de la *Santé mentale* et de l'*Urgence* zone froide qui, lors de l'intervention en zone tiède/chaude, contamineraient la partie de leur pantalon non protégée par la blouse, ceux-ci pourront changer le bas de leur uniforme. Pour se procurer l'uniforme, faire le suivi avec la personne en charge à l'unité zone chaude où s'est déroulé le code blanc ou, en son absence, avec la coordination.

### LANCEMENT du « CODE BLANC »

- Signaler le #5555
- Spécifier « code blanc zone chaude » ou « code blanc » et indiquer le lieu précis code blanc  
(Le bouton émetteur code blanc ne permet pas de spécifier la zone dans laquelle se déroule un code)

**N.B. Si l'escalade potentielle de l'agressivité est identifiée, une demande précoce d'assistance à l'équipe code blanc (urgence, santé mentale et sécurité) pourrait réduire les délais d'intervention reliés à l'ÉPI à enfiler.**

### INTERVENTIONS

#### Intervenant déjà présent sur l'unité où a lieu le code blanc

- Mettre l'ensemble de l'ÉPI requis dès que possible lorsque le risque d'agressivité est identifié;
- Change sa blouse et ses gants avant de se déplacer vers le code, **si l'intervenant provient d'une zone tiède/chaude.**

#### Intervenant qui se déplace sur le code blanc

- Apporte sa visière, s'il en a une qui lui est déjà attitrée;
- Se rend à l'endroit où le code blanc est signalé en respectant le trajet selon sa zone de provenance;
- Enfile l'ÉPI requis avant d'intervenir.

#### Rappel

- Utiliser la civière code blanc pour déplacer l'utilisateur, au besoin.
- Mettre un masque de procédure à l'utilisateur, dès que possible, pour ainsi limiter l'exposition aux gouttelettes durant le code blanc.

### POST INTERVENTIONS

#### Intervenant qui est intervenu pour un code blanc

- Retire l'ÉPI selon les mesures PCI et procède à l'hygiène des mains;
- Effectue un retour sur la qualité de l'intervention avec le reste de l'équipe.

#### ASI de l'unité

- S'assure de la désinfection complète du matériel utilisé (civière, contentions, etc.) pour un retour à l'emplacement dédié dans les plus brefs délais;
- S'assure que le matériel et l'ÉPI ont été facilement accessibles et amène les correctifs au besoin.

Références : Hôpital Anna-Laberge (2014). Intervention d'urgence en situation d'agressivité : Code blanc à l'hôpital  
Hôpital du Suroît (2011). Plan d'urgence - Sinistre interne : Code blanc – Patient violent pour site Hôpital du Suroît

Direction émettrice	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Entrée en vigueur :	2020-04-24
AMC-DSIEU-6052 (2020-04)		Révision :	2020-05-07